

En Bref

Le jardin Victor de Laveleye

A l'occasion de la célébration du 60^{ème} anniversaire du V-Day, le Syndicat d'Initiative de Saint-Gilles a proposé de dédier l'espace vert situé entre l'avenue Paul Dejaer et la Chaussée de Waterloo à Victor de Laveleye (1894-1945). Le Bourgmestre Charles Picqué et l'échevin Patrick Debouverie ont dévoilé, en présence de diverses personnalités et des associations patriotiques, la plaque commémorative évoquant la carrière de Victor de Laveleye. Avocat et journaliste, il entre au conseil communal de Saint-Gilles en 1926. Dès 1936, il engage un combat sans merci contre Léon Degrelle. Ministre de la Justice en 1937, il rejoint Londres dès juin 1940 où il devient speaker à la BBC. En juin 1941, il invente le signe «V» que popularisera Winston Churchill. A nouveau Ministre en 1944, il participera à la délégation belge à la Conférence de San Francisco qui jettera les bases de l'ONU. (copyright photo S.Corbesiers).



Plaisirs d'été à Saint-Gilles

Cet été, divers événements organisés par la commune ont rendu nos quartiers plus conviviaux :

- › la «Fête des voisins», organisée à l'initiative de plusieurs habitants et commerçants
- › les «Apéros Saint-Gillois» organisés chaque vendredi de juin à fin septembre sous les arbres de la Place Van Meenen
- › les terrasses de la Place Horta (gare du Midi) ont fait le bonheur

tant du personnel des entreprises environnantes que des nombreux touristes usagers des lignes internationales

- › les pôles Horeca comme les piétonniers du Quartier Louise, le Parvis, la rue de Moscou et la Place de Bethléem ont été particulièrement fréquentés cet été
- › succès aussi pour les animations commerciales de quartier comme la traditionnelle braderie de la chaussée de Waterloo.



Le succès des marchés saint-gillois

La nouvelle organisation du marché du Parvis, le jeudi de 12 à 19 heures, est manifestement appréciée. Disposé en symbiose avec les terrasses du Parvis, il est essentiellement affecté au secteur de l'alimentation. Le premier « Rendez-vous du Bio et du Développement durable », organisé le 29 mai dernier, à l'initiative des échevinats du Développement économique et du Développement durable a connu un beau succès de participation tant des ambulants que du public.



Enfin, plusieurs ambulants français ont participé à la deuxième édition du marché français organisé, dans le cadre du traditionnel marché de la Place Van Meenen. Cette activité a permis de rencontrer, dans une ambiance conviviale et en présence de Madame Boccoz, Ambassadeur de France en Belgique, de nombreux Français établis à Saint-Gilles.



Noces de diamant et d'or

Au cours du deuxième trimestre de l'année 2010, les couples suivants ont célébré l'anniversaire de leur mariage :

Noces de diamant (60 ans de mariage)

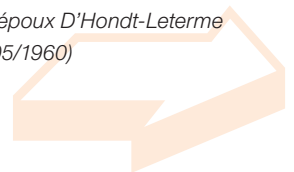
Les époux Vermeylen-Schaeffer (29/04/1950)

Noces d'Or (50 ans de mariage)

Les époux Ceyskens-Gérard (02/04/1960)

Les époux Denel-Browet (30/04/1960)

Les époux D'Hondt-Leterme (17/05/1960)





^ Inscrire son enfant dans une école de quartier

Opération ParkingPlus

Autorisez un prestataire de soins à domicile (médecin, kiné, infirmier) à stationner devant votre garage le temps de sa consultation et permettez ainsi à votre voisin d'être mieux soigné. Lancée par l'asbl Conectar, avec le soutien de Saint-Gilles et de la Région de Bruxelles-Capitale, l'opération ParkingPlus est d'une extrême simplicité.

Si vous souhaitez participer vous pouvez soit remplir le formulaire en ligne sur le site www.parkingplus.be, soit téléphoner au 02/482.41.50 (tous les matins) pour communiquer vos coordonnées. Une fois l'autorisation donnée, vous recevrez un autocollant à apposer sur la porte de votre garage.

Vous êtes prestataire de soins et vous avez un numéro INAMI? Remplissez également le formulaire en ligne et recevez votre carte P+ renouvelable chaque année. Votre numéro de GSM y sera repris et permettra de vous contacter en cas de problème. Une petite cotisation couvre les frais de l'opération.

Optez pour une école de quartier!

En septembre, le Service des Affaires néerlandophones a proposé une soirée d'information pour les parents intéressés par les écoles néerlandophones de Saint-Gilles. La soirée se tenait dans les nouveaux locaux scolaires de l'école De Bron (enseignement communautaire, rue d'Angleterre 49-51). Une deuxième soirée d'information sera organisée ultérieurement à la



Sint-Gillisschool (enseignement libre - 21 rue de Montenégro). La date précise sera communiquée ultérieurement. Notre but est d'offrir aux parents la possibilité de mieux faire connaissance et de rendre ainsi les écoles de quartier plus attrayantes en incitant les parents à inscrire leur(s) enfant(s) à l'école du coin.

> Renseignements:

Service des Affaires néerlandophones

Tél. : **02/533.98.63**

E-mail: na-an.1060@stgillis.irisnet.be

Site Internet: www.stgilles.irisnet.be

Réservation d'emplacements de stationnement

Si vous devez réserver des emplacements de stationnement (déménagements, livraisons, travaux,...), vous devez vous rendre à l'accueil de l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi de 8h à 12h. Pour un emplacement normal de 20m, la redevance pour le placement et l'enlèvement des panneaux de signalisation s'élève à 55 EUR et une taxe sur l'occupation de l'espace public est appliquée (37,50 EUR/jour).

Les formalités doivent être accomplies **au plus tard trois jours ouvrables avant la date demandée.**